

# REGLEMENT DES BOURSES ESPRIT LIBRE DU FONDS LEWIN - DE CASTRO

Appel 2025 – Bourses 2025-2026

## Bourses Esprit libre du Fonds Lewin – de Castro

### 1. OBJET

Le Fonds Jacques Lewin – Inès Henriques de Castro finance des bourses de doctorat pour des **chercheurs issus de pays partenaires de la coopération** désireux de mener des recherches sur des **questions relatives aux droits et libertés**, valeurs chères à l'ULB.

La thématique de recherche devra avoir un lien avec les droits humains, la liberté d'expression, la liberté de pensée et d'opinion, ou avec les différentes atteintes qui peuvent leur être portées : crimes de masse, violations des droits humains, violences politiques, pratiques autoritaires. Les objets de recherche liés aux situations de conflits et aux processus de paix feront l'objet d'une attention particulière. L'ancrage disciplinaire de la recherche pourra relever de l'ensemble des sciences humaines et sociales.

### 2. FINANCEMENT

Les bourses de doctorat sont octroyées pour une année académique, renouvelable trois fois (sur base d'un dossier de demande de renouvellement). Le montant net de la bourse de doctorat est de **2.462,53 €/mois** -au 1<sup>er</sup> juin 2024 (montant FRIA)- et est indexé annuellement.

La bourse n'est octroyée que durant les mois de séjour en Belgique avec un maximum de 6 mois par an. Dans le cas d'une dernière année de thèse et suite à l'analyse d'une demande argumentée, avec assurance de la date de fin de thèse par le promoteur, l'ULB pourra accepter, **à titre exceptionnel**, une bourse pouvant aller jusqu'à 8 mois maximum.

Les bourses doivent être utilisées pendant l'année académique en cours : elle peut commencer à partir du 1<sup>er</sup> septembre de l'année de l'octroi et doit se terminer avant le 31 août de l'année qui suit l'octroi.

Le montant mensuel de la bourse couvre tous les frais liés à la bourse : frais de subsistance, frais de logement, frais d'inscription, achat de matériel didactique, frais de voyages internationaux, assurances soins de santé, etc.

Pour bénéficier de la bourse, le/la doctorant-e devra être inscrit-e à l'ULB. L'inscription doit être effective au moment d'entamer le séjour pour que la bourse puisse être attribuée.

Si le/la candidat-e bénéficie déjà d'un financement (ce qui constitue un atout), seul un complément peut être octroyé. Le montant du complément est égal à la différence entre le montant net FRIA et le montant net de l'autre financement déjà octroyé. Les promoteurs encourageront les candidat-e-s à répondre en toute franchise à la question sur leurs sources de subsistance durant leur thèse, y compris en ce qui concerne le salaire de l'université du pays d'origine.

### **3. DATE ET PROCEDURE D'INTRODUCTION DES DOSSIERS**

Les dossiers, constitués du formulaire ad hoc et de ses annexes, doivent être envoyés par le promoteur ou la promotrice de thèse ULB, par email, au plus tard le **3 mars 2025**, à l'adresse suivante : [financements.international@ulb.be](mailto:financements.international@ulb.be).

**Les dossiers incomplets ou soumis après le 3 mars 2025 ne seront pas pris en compte.**

### **4. CONDITIONS D'ELIGIBILITE POUR LES CANDIDATURES A LA BOURSE**

- Le-la candidat-e doit être ressortissant-e d'un des pays partenaire de la coopération repris dans la liste ci-dessous. Au cas où il-elle aurait plusieurs nationalités, elles doivent toutes être mentionnées dans la candidature. Toutes les nationalités doivent faire partie des pays éligibles ;
- Il-elle doit être titulaire au minimum d'un diplôme de Master et satisfaire aux critères d'inscription au doctorat à l'ULB ;
- La thèse doit se faire en cotutelle ou, si ce n'est pas possible, en codirection avec l'université d'origine du-de la doctorant-e. ;

**En ce qui concerne le-la promoteur-riche de l'ULB:**

- Il-elle ne peut introduire qu'une **seule** candidature ;
- S'il-elle a déjà une bourse de ce fonds en cours, il-elle ne sera pas prioritaire.

### **5. CRITERES DE SELECTION :**

- a) La pertinence du projet de recherche par rapport à l'objet du Fonds Lewin – de Castro;
- b) La qualité scientifique du projet de recherche ;
- c) L'adéquation entre le projet de recherche proposé et le profil du-de la candidat-e;
- d) L'optique d'un retour et d'une intégration future dans le pays d'origine.

La mesure Cascade de promotion des femmes est une politique de l'ULB qui fera référence dans le classement des candidat-e-s.

### **6. COMPOSITION DU DOSSIER POUR UNE PREMIERE CANDIDATURE**

Le dossier, complété et envoyé par le-la promoteur-riche de l'ULB, doit comprendre :

- Le formulaire dûment complété ;
- Le curriculum vitae du-de la doctorant-e (maximum 3 pages y compris la liste des publications) ;
- Deux lettres de référence, détaillées et argumentées, émanant respectivement des promoteurs de l'ULB et de l'université partenaire ;

Il ne sera pas tenu compte d'annexes supplémentaires.

## **7. COMPOSITION DU DOSSIER POUR LA RECONDUCTION DE LA BOURSE**

Le dossier, complété et envoyé par le promoteur ou la promotrice ULB, doit comprendre :

- Le formulaire dûment complété ;
- Deux lettres de référence émanant respectivement des promoteurs ULB et Sud, chacun expliquant à sa manière, l'état d'avancement de la thèse et le travail fourni par le-la doctorant·e ;
- Un rapport du comité d'accompagnement (datant de **maximum 3 mois** avant le dépôt du dossier) sur l'état d'avancement de la thèse et sur la faisabilité du programme de recherche endéans l'année ou les 2 années restantes.
- Lorsque le-la doctorant·e demande une bourse pour sa dernière année de thèse, le comité d'accompagnement doit confirmer que la thèse sera défendue à l'issue du dernier séjour en Belgique.

Ces documents doivent être envoyés, en un seul fichier, par e-mail, par le-la promoteur·rice de thèse ULB, au plus tard le **3 mars 2025**, à l'adresse suivante : [financements.international@ulb.be](mailto:financements.international@ulb.be).

## **8. CONSEILS AUX CHERCHEURS ET CHERCHEUSES A LA RECHERCHE D'UN·E PROMOTEUR·RICE A L'ULB**

1. Identifiez les promoteurs·rices potentiel·les pour votre recherche sur les liens mentionnés sur la page suivante de notre site web : [Contacter un promoteur de thèse - ULB](#).
2. Lorsque vous sollicitez une demande d'encadrement auprès de ces promoteurs·rices, faites référence au présent appel, motivez le choix de votre sujet de recherche et le choix du·de la promoteur·rice ULB. Envoyez également votre CV, tout écrit scientifique que vous auriez rédigé, ainsi que votre projet de thèse en deux pages maximum.
3. Le Service international ne peut pas vous aider dans la prise de contact individuelle avec les promoteurs·rices.

**Liste des pays éligibles pour les bourses de coopération de l'ULB**

Algérie	Guyana	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Angola	Haïti	Pérou
Anguilla	Honduras	Philippines
Bangladesh	Indonésie	Rwanda
Belize	Irak	Salomon, îles
Bénin	Iran	Samoa
Bhoutan	Jamaïque	Sao Tomé et Príncipe
Bolivie	Jordanie	Sénégal
Botswana	Kenya	Seychelles
Burkina Faso	Kiribati	Sierra Leone
Burundi	Laos	Somalie
Cambodge	Lesotho	Soudan
Cameroun	Liban	Soudan du Sud
Cap Vert	Liberia	Sri Lanka
Centrafricaine, Rép.	Libye	Ste Lucie
Cisjordanie et bande de Gaza	Madagascar	Ste Hélène
Colombie	Malaisie	St-Kitts et Nevis
Comores	Malawi	St-Vincent et Grenadines
Congo, Rép.	Maldives	Suriname
Congo, Rép. dém.	Mali	Swaziland
Cook, îles	Maroc	Syrie
Côte d'Ivoire	Marshall, îles	Tanzanie
Cuba	Maurice	Tchad
Djibouti	Mauritanie	Thaïlande
Dominicaine, Rép.	Micronésie, États fédérés	Timor-Leste
Dominique	Montserrat	Togo
Égypte	Mozambique	Tokelau
El Salvador	Myanmar	Tonga
Équateur	Namibie	Tunisie
Érythrée	Nauru	Tuvalu
Éthiopie	Népal	Vanuatu
Gabon	Nicaragua	Venezuela
Gambie	Niger	Vietnam
Ghana	Nigeria	Wallis et Futuna
Grenade	Niue	Yémen
Guatemala	Ouganda	Zambie
Guinée	Pakistan	Zimbabwe
Guinée équatoriale	Palau	
Guinée-Bissau	Panama	